## Départemental Benjamin en Salle Le samedi 31 janvier 2015 à St Malo

Attention : cette compétition n'est accessible qu'à la catégorie Benjamin (catégories au premier novembre 2014 soit année de naissance 2002-2003

### 1 Programme:

Départemental en salle Benjamin : le 31 janvier 2015								
Horaire	Courses			Horaire	Concours			
10h00		Réunion de jury						
				10h30	Longueur BEF			
				10h30	Poids BEM (3 Kg) (2 aires)			
10h40	50m (séries)	BEM						
11h20	50m (séries)	BEF						
12h00	50m Haies 65 (séries)	BEF		12h00	Longueur BEM			
12h10	50m Haies 65 (séries)	BEM		12h00	Poids BEF( 2 Kg ) (2 aires)			
				12h15	Hauteur BEF			
				13h30	Hauteur BEM			
				13h30	Perche TTC			
				13h30	Triple saut BEF			
				14h30	Triple saut BEM			
14h45	50m Haies 65 Finales	BEF						
15h00	50m haies 65 Finales	BEM						
15h15	50m Finales	BEF						
15h30	50m Finales	BEM						

### → Pour les concours le règlement Equip-athlé sera appliqué

→ Ne pas attendre que tous les athlètes soient présents mais prendre les athlètes par groupe de 7-8 athlètes pour éviter une attente trop longue.

### Les athlètes disputent <u>au plus un triathlon Benjamin</u>:

- une course, un saut, un lancer.
- 2 courses (sprint et haies) 1 concours (triathlon hivernal)

Chaque athlète devra valider, à la chambre d'appel, sa présence aux différentes épreuves, y compris pour les finales, au moins 30 min avant l'horaire prévu.

Les inscriptions seront à faire sur le site du CDA35 pour le jeudi 29 janvier 21h00

### **2 OSSATURE DU JURY :**

	NOM	CLUB	
CLUB SUPPORT	CJF SM		
Directeur de la compétition	Georges BOURQUIN	CJF SM	
SECOURS	ASCE		
JUGE ARBITRE	Hervé LE FLOCH	CJF SM	
Responsable du jury et de la chambre d'appel	Hervé LE FLOCH	CJF SM	
INFORMATIQUE	CDI 35		

**Jurys :** Les clubs devront fournir suivant le quota ci-dessous le nom de leurs officiels à Hervé Le Floch le-floch.herve@wanadoo.fr

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon le canevas suivant :

Moins de 5 athlètes : 1 juge

5 à 9 athlètes : 2 juges 10 à 14 athlètes : 3 juges

15 à 19 athlètes : 4 juges

20 à 29 athlètes : 5 juges

30 athlètes et plus : 6 juges

## Départemental Minime en Salle Le dimanche 1 février 2015 à St Malo

Attention : cette compétition n'est accessible qu'à la catégorie Minime (catégorie au premier novembre 2014 soit année de naissance 2000 - 2001)

#### **1 PROGRAMME:**

	Départemental en salle Minime : le 1 février 2015							
Horaire	Courses		Horaire	Concours				
10h00		Réunion de jury						
10h40	50m (séries)	MIF	10h30	Longueur MIM				
11h20	50m (séries)	MIM	10h30	Poids MIM (4 Kg) (2 aires)				
12h00	50m Haies (séries)	MIF	12h00	Longueur MIF				
12h10	50m Haies (séries)	MIM	12h00	Poids MIF( 3 Kg ) (2 aires)				
			12h15	Hauteur MIF Côté perche				
			13h30	Hauteur MIM				
			13h30	Perche TTC				
			13h30	Triple saut MIF				
			14h30	Triple saut MIM				
14h45	50m Haies Finales	MIF						
15h00	50m haies Finales	MIM						
15h15	50m Finales	MIF						
15h30	50m Finales	MIM						

### → Pour les concours le règlement Equip-athlé sera appliqué

→ Ne pas attendre que tous les athlètes soient présents mais prendre les athlètes par groupe de 7-8 athlètes pour éviter une attente trop longue.

# Les athlètes disputent <u>au plus un triathlon Minime</u>:

- LIBRE : une course, un saut, un lancer.

- TECHNIQUE: 2 concours, une course.

- HIVERNAL : 2 courses (sprint et haies) 1 concours

Chaque athlète devra valider, à la chambre d'appel, sa présence aux différentes épreuves, y compris pour les finales, au moins 30 min avant l'horaire prévu.

Les inscriptions seront à faire sur le site du CDA35 pour le jeudi 29 janvier 21h00

### **2 OSSATURE DU JURY :**

	NOM	CLUB	
CLUB SUPPORT	CJF SM		
Directeur de la compétition	Georges BOURQUIN	CJF SM	
SECOURS	ASCE		
JUGE ARBITRE	Jean LARNICOL	CJF SM	
Responsable du jury et de la chambre d'appel	Jean LARNICOL	CJF SM	
INFORMATIQUE	CDI 35		

Jurys: Les clubs devront fournir suivant le quota ci-dessous le nom de leurs officiels à Jean Larnicol cjf.athle.stmalo@orange.fr

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon le canevas suivant :

Moins de 5 athlètes : 1 juge

5 à 9 athlètes : 2 juges 10 à 14 athlètes : 3 juges

15 à 19 athlètes : 4 juges

20 à 29 athlètes : 5 juges